

de frais médicaux réalisés durant le séjour.



Remplir une fiche par séjour et par enfant Partie réservée à l'administration Ne rien inscrire dans ce cadre Nom/Prénom de l'enfant : Date de naissance : _____ Adhésion Coût Séjour Nom/Prénom des parents/tuteurs : _____ A déduire CAF Adresse : _____ Autre à déduire Code postal : Ville : Total Tél. domicile : ______ Email:_____ Banque Date Montant Prof. père : Tél. Prof. mère ______ Tél. _____ Numéro d'allocataire CAF :_____ Remarques particulières: Total Mini-séjour de 3 jours (cocher la case pour le séjour) : Du 12 au 14 Août 2024 Du 17 au 19 Juillet 2024 Prix du séjour : 240 € Adhésion : Association des Familles de St Étienne 18€ par famille (si non déjà réglée en 2024) Afin de valider l'inscription, merci de joindre à votre dossier un acompte de 130€ ainsi que l'adhésion Le solde du règlement devra nous parvenir 1 mois avant le début du séjour. Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Les chèques vacances sont acceptés. J'autorise ☐ Je n'autorise pas la prise de vues pendant les activités et la publication par le Chalet des Alpes des images sur lesquelles mon enfant apparait, ceci sur différents supports (écrit, web, audiovisuel...) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation ainsi que du règlement intérieur et les accepter. J'accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant et de rembourser les éventuelles avances



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

Code de l'Action Sociale et des Familles

N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANG	DE :
GARÇON □ FIL	LE 🗆

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui □ non □

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE	
oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS		
ui non	oui non	oui non	oui non		
. LERGIES : AS	TUME oui □ non	n □ MÉDI	ICAMENTEUSES		
	MENTAIRES oui D		RES	oui 🗆 non 🗆	
ALI R ÉCISEZ LA C A	MENTAIRES oui [] non □ AUTF			
ALI EÉCISEZ LA CA gnaler) DIQUEZ CI-API S DIFFICULTÉ	MENTAIRES oui DAUSE DE L'ALLERO	non □ AUTF GIE ET LA CONDU ADIE, ACCIDENT, CR	RES	tomédication le	
ALI RÉCISEZ LA CA gnaler) DIQUEZ CI-API S DIFFICULTÉ	MENTAIRES oui DAUSE DE L'ALLERO	non □ AUTF GIE ET LA CONDU ADIE, ACCIDENT, CR	RES ITE À TENIR (si au	tomédication le	

	NS UTILES DES PARENTS . DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIV :Z.	ES, DES PROTHÈSES
L'ENFANT MOUILLE-T-IL	SON LIT ? NON OCCASIONNELLEMEN	OUI
S'IL S'AGIT DUNE FILLE E	ST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI	
5 - RESPONSABLE DE	L'ENFANT	
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE (PENDANT LE SÉ	JOUR	
Numéros de téléphone : Mère : domicile :	portable : travail :	
Père : domicile :	portable : travail :	
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN	FRAITANT (FACULTATIF)	
exacts les renseignements po toutes mesures (traitement me	responsable rtés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, l dical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaire si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'h	le cas échéant, es par l'état de
N° de sécurité sociale :		
_		
Date:	Signature :	
	R LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLE 'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE D	
OBSERVATIONS		

FICHE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE ST ETIENNE

à nous retourner remplie avec votre règlement de 18€ si non déjà acquitée depuis le 1er janvier

Pensez à bien signer la fiche au bas de la page après impression du dossier

SITUATION FAMILIALE	☐ Mariés ☐ Divorcés	Pacsés	Veuf (ve)	Autre
Père: Nom/Prénom Profession				
Mère : Nom/Prénom Profession				
Nom & Adresse du Respo	NSABLE LÉGAL			
Code Postal	VILLE			
Téléphone	A DRESSE MAIL			
Composition générale de	LA FAMILLE:	ombre enfant majeur		re enfant mineur
Noms & Prénoms des enfants	mineurs Dates de naissance	JJ/MM/AAAA		
J'autorise l'Association des Fai	milles de St Étienne à m'envoy	yer des informations s	sur les activités du	Chalet des Alpes*
Fait à :	le :		Signature	



CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES CHALET DES ALPES - 42660 LE BESSAT

(à ne remplir et remettre avec le dossier que si la personne venant chercher l'enfant n'est pas son représentant légal)

DECHARGE DE R	ESPONSABI	LITE
Je soussigné (e) (NOM- PRENOM)		
agissant en tant que Père -Mère - Tuteur - Repré	sentant légal (1) de l'enfa	ant
(NOM – PRENOM)		
décharge l'Association des Familles de Saint Etiens	ne et la Direction du Centr	re de loisirs du Chalet des
Alpes de toutes responsabilités concernant l'enfant i	nommé ci-dessus. Il sera e	emmené par
M		
(date) le à (het	ıre)	
	Fait à	, le
	Signature :	
(1) Barrer les mentions inutiles.		



Recommandations pour le séjour

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au mini séjour **PETIT INDIEN** du Chalet des Alpes.

Ce séjour sera peut-être la première expérience en vie collective pour votre enfant.

Pour que ce séjour se passe au mieux, merci de veiller à le doter de tout le nécessaire à un séjour, en pleine montagne, avec parfois, même en été, une météo exigeante. Sa valise doit donc être suffisamment pourvue en vêtements chauds et vêtements légers si soleil et chaleur sont au rdv.



Déroulement d'une journée type

8h00-8h05: lever (les horaires peuvent varier selon le programme d'activité)

8h15 : petit déjeuner (en pyjama ou pas...)

8h45-9h15: petit moment toilette-rangement de la chambre, des placards. On fait son lit.

9h15-9h30 : début des activités-répartition dans les groupes

11h45-11h50 : retour des activités / rangement des salles / moment toilette

12h00 : repas - les horaires peuvent varier selon les activités ou les jours

13h15 : moment Temps Calme (jeux de société / lecture) repos ou sieste

14h00-14h15 : début des activités / répartition dans les groupes

<u>16h15-16h30</u> : goûter

17h15 - 17h30 : fin des activités / moments libres ou dirigés

18h00 : douches – Rangement – Discussion avec les copains et copines

19h00 : dîner

20h00-20h15: présentation de la veillée

<u>21h00-21h15</u>: coucher (échelonné selon les âges, le contenu de la veillée, le seuil de fatigue, le programme du lendemain...).

Une bonne nuit de sommeil et demain tous en route pour de nouvelles aventures!

Ce programme n'est qu'indicatif et peut être modifié en fonction notamment des choix de l'équipe d'animation et des conditions météorologiques.



Ne pas oublier de comptabiliser les vêtements portés par l'enfant le jour du départ	DEPART	RETOUR
CASQUETTE, BOB ou CHAPEAU (obligatoire)		
LUNETTES DE SOLEIL		
TEE-SHIRTS (dont 1 réservé à la réalisation de la tunique)		
SLIPS (1 par jour)		
CHAUSSETTES (1 paire chaude + légères en coton)		
PULL EN LAINE (INDISPENSABLE)		
PULLS COTON (indispensable)		
PANTALONS - PANTACOURTS		
OLIOPE REPAILIDA		
SHORT-BERMUDA		
DAS DE SUDVETEMENT. JOSSINO		
BAS DE SURVETEMENT - JOGGING		
COUPE VENT (K-WAY) -OBLIGATOIRE-		
COOPE VENT (N-WAT) -OBLIGATOINE-		
PYJAMA (plusieurs si énurésie)		
F 10ANIA (plusicuis si cituresie)		
PANTOUFLES (obligatoires)		
TANTOOT LEG (obligatories)		
CHAUSSURES DE MARCHE		
BOTTE DE PLUIE (- les marquer)		
CHAUSSURES DE SPORT		
DUVET + DRAP HOUSSE OU PAIRE DE DRAPS (90 cm)		
ENVELOPPE DE TRAVERSIN + ALESE (si jugée nécessaire)		
SAC OU TROUSSE DE TOILETTE		
SAVON, DENTIFRICE, BROSSE A DENTS, PEIGNE, CREME SOLAIRE		
LINGE DE TOILETTE		
SAC POUR LINGE SALE (personnalisé de préférence)		
GOURDE NOMINATIVE AVEC ETIQUETTE		
LIVRE(S) ET JEU(X) (sous la responsabilité de l'enfant)		
Inscrire les titres des ouvrages au dos de cette feuille		
TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM ET PRENOM DE VOTRE JEUI	NE ENFANT	

Y COMPRIS LES CHAUSSURES.

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements transportés dans des sacs plastiques ou non marqués.

Règlement interne et conditions d'annulation

L'été en Séjours Evasion

<u>Les Séjours Evasion</u> sont des séjours qui s'articulent autour d'une thématique avec en dominante des ateliers sportifs, créatifs et/ou ludiques.

Notre environnement naturel, oriente la majorité de nos activités vers le plein air avec parfois, la mise en place de groupes de niveau afin de rendre les activités plus attractives et adaptées aux capacités de chacun.

Sur un autre plan, nos équipes d'animation prennent en compte, dans leur programme, les conditions météorologiques, le seuil de fatigue des enfants et les différences d'âges pour ajuster leurs propositions mais tout n'est pas modifiable à la dernière minute ; tous doivent alors s'adapter.

Privilégier l'intérêt des activités offertes aux enfants et créer une ambiance conviviale sont nos principaux objectifs.

Ce règlement, à travers les points abordés ci-dessous, y contribue en posant quelques règles essentielles au bien - être du groupe.

C'est pourquoi nous comptons sur la compréhension et la coopération des familles dans ce domaine.

<u>Trousseau</u>: En raison de la dominante plein air des activités, les vêtements portés par les enfants peuvent être endommagés et/ou égarés. C'est pourquoi sont recommandés des vêtements confortables, fonctionnels, adaptés à un séjour en montagne et sans valeur.

Nous vous rappelons que le Centre est situé à un col, en moyenne montagne, et que par conséquent (même l'été), des vêtements chauds sont <u>indispensables</u> en début de matinée ou en fin de journée.

Bijoux et objets de valeur sont à proscrire.

Pour les livres et jeux la Direction décline toute responsabilité en cas de perte, endommagement ou vol.

Tous les vêtements et chaussures (souvent identiques - surtout les bottes) doivent être marqués (attention aux étiquettes autocollantes qui ne tiennent pas toujours)

En plus d'une surveillance générale, l'équipe d'animation prenant en charge l'inventaire de chaque valise et sac, à l'arrivée et au départ de votre enfant, le <u>maximum</u> est fait pour éviter pertes et mélanges.

<u>Argent de poche</u>: nous vous conseillons de remettre à votre enfant la somme de <u>8 euros</u> afin de lui permettre d'éventuels achats (ex : carte postale) ou pour un petit dépannage.

L'argent est remis à un responsable au début de chaque séjour et rendu en fin de semaine, déduction faîte des dépenses effectuées.

<u>Confiseries</u>: il est déconseillé de donner des confiseries aux enfants car bien souvent ils en font une <u>consommation abusive</u> les premiers jours. Afin d'éviter cela, ainsi que toute jalousie dans le groupe, les confiseries seront partagées entre tous les enfants lors des goûters ou veillées. Les chewing-gums sont interdits durant les séjours.

<u>Téléphone / visites</u>: un mini séjour étant de courte durée, il est demandé aux familles de s'<u>abstenir</u> de toute visite et de ne téléphoner qu'<u>en cas d'urgence</u>.

Pour le bon déroulement de la vie collective et éviter les vols ou la casse les téléphones portables, tablettes et montres connectées ne sont pas autorisés.

Courrier : les enfants auront la possibilité d'écrire et/ou envoyer un dessin au cours de leur séjour.

Il est demandé <u>pour les plus petits</u> que sur les enveloppes soient inscrits le nom et l'adresse des correspondants et que le timbre soit collé. Attention, beaucoup d'enfants même grands n'ont pas ces informations complètes et l'équipe d'animation ne peut s'engager à les leur fournir faute d'éléments précis et de temps.

Il est possible de laisser un message à l'adresse suivante : marie-jose.chazal @chalet-des-alpes.com (dans la mesure du possible, la boîte aux lettres sera régulièrement consultée).

Merci d'avoir une pensée pour la personne en charge de la messagerie et de ne pas abuser de cet outil de communication.

<u>Blog</u>: un blog, dont l'adresse vous sera communiquée au moment de l'accueil, sera mis en place au cours de l'été. Il sera alimenté par des photos prises par l'équipe d'Animation et de Direction. Notre objectif n'est pas faire des portraits de chaque enfant mais de témoigner d'une ambiance à travers quelques clichés <u>pris au hasard</u>. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure dans ce blog, merci de noter votre souhait sur la fiche d'inscription.

Encadrement : Au Chalet des Alpes, votre enfant est accueilli par une équipe d'animation composée de personnel qualifié au sens de la réglementation en vigueur relative aux A.C.M.

L'encadrement est calculé sur la base d'1 adulte pour 6 enfants maximum âgés de moins de 6 ans ; 1 adulte pour 12 enfants maximum âgés de plus de 6 ans. - d'un assistant sanitaire, désigné par le directeur s'il n'en assure pas les fonctions. — d'intervenants diplômés pour les activités spécifiques (accrobranche, équitation, attelage canin, tir à l'arc ...).

Le personnel de Direction, de service et de restauration complète l'équipe.

<u>Repas</u>: Les petits-déjeuners, déjeuners et dîner se prennent sur place. A l'occasion de sorties extérieures, des pique-niques sont prévus. Les allergies ou régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au moment de l'inscription administrative sur la fiche sanitaire.

<u>Traitement</u>: si l'enfant doit suivre un traitement pendant son séjour, le signaler sur la feuille sanitaire et joindre <u>impérativement</u> l'ordonnance (ou une photocopie) aux médicaments.

A défaut, aucun traitement ne pourra être administré même avec accord parental et quel que soit le traitement.

Si votre enfant est bénéficiaire de la CMU, merci de joindre à la fiche sanitaire une copie de l'attestation des droits à la CMU.

En cas de maladie bénigne, l'enfant est soigné sur place. Si le cas est jugé plus sérieux, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant. Si les frais (médecin, pharmacie) sont réglés par le Centre de Vacances, celui-ci en réclame ensuite le remboursement à la famille. Il lui appartient alors de se faire rembourser, à son tour, par sa Caisse d'assurance maladie et sa mutuelle.

<u>Assurance</u>: Le Chalet des Alpes est assuré en responsabilité civile. Cette assurance couvre l'ensemble de la structure, les bâtiments et surfaces extérieures ainsi que le personnel d'encadrement. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance responsabilité civile des responsables légaux de l'enfant. La responsabilité de la structure ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vols des affaires personnelles, objets de valeur ou espèces.

<u>En cas d'accident</u>, le nécessaire est fait immédiatement par la Direction du Centre pour soigner en conséquence l'enfant et prévenir les parents.

Si vous n'êtes pas joignable, pendant le séjour de votre enfant, veillez à noter sur la fiche sanitaire le nom d'une personne référente qui le sera.

Merci de joindre à la fiche sanitaire la photocopie de votre attestation carte vitale et mutuelle afin de faciliter la prise en charge hospitalière de votre enfant.

 $\underline{\textit{Transport}}$: Voir modalités des arrivées et départs pour chacun des séjours. L'essentiel du programme des séjours exclut tout transport pendant le séjour.

Merci de <u>respecter les horaires</u> pour le bien-être des enfants et la bonne organisation de l'équipe encadrante.

Par ailleurs, merci de nous signaler si la personne récupérant l'enfant n'est pas le responsable légal, auquel cas il vous sera demandé de remplir une décharge de responsabilité à remettre à la Direction.

<u>IMPORTANT</u>: La Direction se réserve, à tout moment du séjour, la <u>possibilité de</u> <u>renvoyer</u> un enfant qui par sa conduite mettrait en péril sa sécurité ou celle des autres ou qui ne respecterait pas les règles de vie inhérentes à tout séjour en collectivité : rejet des règles de vie, langage, attitudes, respect du matériel, du personnel, des autres enfants...

Vous serez contacté personnellement et aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le jour du départ.

Au cœur d'un Parc Naturel Régional, dans un Centre entouré de verdure, les Séjours Evasion se sont avant tout des vacances dans la bonne humeur et l'envie de partager quelques jours avec d'autres.



Conditions d'annulation Séjours Evasion

Règlement de l'intégralité des frais de séjour un mois avant son commencement

Conditions d'annulation:

Dans tous les cas, des frais de dossier de 80 € et l'adhésion seront retenus.

Par la suite, le barème appliqué sera de :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant du séjour,
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant du séjour,
- entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant du séjour,
- moins de 2 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire ou renvoi pour raisons impératives)